UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11 | Institut de cancérologie GUSTAVE ROUSSY VILLEJUIF - www.igr.fr | cnrs dépasser les frontières | Instituts thématiques | Inserm Institut national de la santé et de la recherche médicale

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2014-055/JCH/DR

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS-SUD 11,

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY,

LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

Vu le Code de l'éducation

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 27 février 2013
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

DECIDENT

Article 1 : Il est créé, pour une durée de 6 ans, une Unité Mixte de Service intitulée :

« Institut de Recherche Intégrée en Cancérologie à Villejuif »

Article 2 : Cette Unité est référencée :

Inserm UMS 023

Article 3 : L'Unité exercera son activité dans les locaux situés :

Institut Gustave Roussy – 39 rue Camille Desmoulins – 94805 VILLEJUIF Cedex

Article 4 : L'Unité est administrativement rattachée à la délégation régionale Inserm de Paris XI.

Article 5 : Monsieur Jean-Yves SCOAZEC est nommé directeur de l'Unité pour la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2019.

Article 6 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2014.

Le Président directeur général de l'Inserm	Le Président de l'Université Paris-Sud 11	Le Directeur Général de l'Institut Gustave Roussy	Le Président du C.N.R.S.
Pr André SYROTA	Pr Jacques BITTOUN	Pr Alexander EGGERMONT	Pr Alain FUCHS